

REORGANISATION DES ACTES EXTERNES EN ORL ET EN OPHTALMO CSE DU 17 DECEMBRE 2025

Le Comité Social d'établissement (CSE) est l'instance principale de représentation du personnel au CHU. Il doit être consulté notamment avant toute modification des organisations de travail. Ce 17 décembre, il était consulté sur le projet de réorganisation des actes externes en ORL et en Ophtalmologie, en lien avec l'ouverture d'une salle technique supplémentaire.

Nous avons fait remonter les informations que vous nous avez transmises, avec notre analyse syndicale.

UNE CONCERTATION EN TROMPE-L'OEIL

La Direction a fait état d'une concertation de longue date, préparée très en amont, qui auraient recueilli l'accord des équipes.

Nous avons fait remonter que ces organisations vous ont été imposées, et ce n'est que finalement très tardivement que vous avez été informés d'un impact sur vos horaires, et notamment ce nouvel horaire en 10h.

DES EFFECTIFS INSUFFISANTS

Que ce soit pour l'ORL et l'Ophtalmo, nous avons pointé l'insuffisance de l'effectif pour faire face à cette nouvelle activité. La direction prétend que vous êtes au requis, permettant donc l'auto-replacement, mais c'est faux. Une organisation « au requis » exige d'avoir un plus tous les jours, hors c'est loin d'être le cas, pour les IDE comme les AS.

De fait, sur les jours où il n'y a pas de plus, nous avons pointé le risque que les temps partiels servent de variable d'ajustement... nous n'avons pas été démentis.

Nous avons également dénoncé l'absence de communication des descriptifs de tâches, qui ont a priori été finalisés « à l'arrache » par les équipes. Ils sont pourtant au cœur des conditions de travail. Donner un avis sans les avoir en main serait comme faire un chèque en blanc.

VOTES



Consultations ORL : avis défavorable

Nous avons voté contre, comme la plupart des autres syndicats, sauf l'UNSA qui s'est abstenu.

Consultations Ophtalmo : avis défavorable

Nous avons voté contre, ainsi que l'ensemble des syndicats. Cet avis défavorable unanime impose que la direction nous soumette une nouvelle fois le dossier, normalement en tenant compte de nos remarques.

